Image not found or type unknown

Delais de preavis d une maison

Par **groussay**, le **13/07/2014** à **17:34**

bonjour
je suis perdu notre proprietaire et dcd
nous n avons plus de nouvelles de sa fille les tuilles sont casses il n y as aucune isolation tres humide
on aimerais partir car j aie de la polyartrite ++++++
mais aucun contact avec la fille elle ne nous repond pas au tel n y message
on nous dit que notre preavis et de 1 mois car mon mari a 67 ans
que faire nous somme perdu et ne pouvons rester dans cette maison aidez nous SVP
mille merci

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés